il eut pour fils aîné François de Pure. Toute cette famille eut beaucoup de part à l'établissement des Feuillans à Lyon. Ses armes se voyaient au faîte du lambris de l'église de ces religieux; elles étaient d'or, au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, entre des annelets de même (1).

Michel de Pure, dont nous avons à parler, était fils d'Antoine de Pure, seigneur et baron de Balmont, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils, maître ordinaire de son hôtel, et prévôt des marchands de Lyon, en 1634 (2) comme nous l'avons dit. Michel vint assez jeune à Paris, et suivit la carrière des belles-lettres. Il était abbé (3); nous ne savons rien, du reste, sur ses premières années. Sa médiocrité le dérobait à l'envie, et son existence obscure était du moins tranquille. Elle fut troublée par un petit incident. L'abbé de Pure fit ou distribua contre Despréaux une parodie de la scène de Cinna, dans laquelle Auguste confond le conjuré; Despréaux était, dans cette parodie, convaincu par le ministre Colbert d'avoir composé des libelles. Pour se venger d'un homme, qui avait au moins eu le tort de faire circuler une calomnie si noire, il lui décocha un trait d'autant plus piquant que « cet abbé, suivant Brossette (4), affectait un air de propreté et de galanterie, quoiqu'il ne fût ni propre, ni galant. » Boileau disait dans sa IIe Satire, composée en 1664 :

> Si je veux d'un galant dépeindre la figure, Ma plume, pour rimer, trouve l'abbé de Pure,

Au lieu de ces deux vers, il y avait avant l'impression :

Si je pense parler d'un galant de notre âge, Ma plume, pour rimer rencontrera Ménage (5).

- (1) Voyez Brossette, Eloce Hist. DE Lyon, Ann. 1596.
- (2) La Biographie universelle fait naître Michel cette même année.
- (5) « Et licencié de Sorbonne, » ajoute Laurent-Josse Leclerc, dans la Bibliothèque de Lyon.
 - (4) Commentaire sur Boileau.
- (5) L'abbé de Pure substitué à Ménage, et pourquoi? Voy. La Promenade de Saint-Cloud, de Guéret, tom. II, pag. 188 des Mém. de Bruys.